



Municipalité de Crabtree

# AVIS PUBLIC

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, QUE :**

Le Conseil municipal de Crabtree prendra connaissance d'un avis du Comité consultatif d'urbanisme relativement à une demande de dérogation mineure, lors de la séance ordinaire du 8 mai 2013 à 19 :30 heures à la salle du Conseil, lieu ordinaire des séances.

La demande de dérogation mineure concerne l'immeuble situé au 195-201, 2e Avenue, lequel immeuble est situé dans la zone Rb-1.

En premier lieu, la demande de dérogation mineure a pour effet de maintenir le bâtiment principal existant d'empiéter dans la marge arrière de 0.69 mètre (2.27') à 0.81 mètre (2.65') sur une longueur 22.23 mètres (72.92'). De plus, la demande de dérogation mineure permet également de maintenir une section du bâtiment existant couverte de 3.05 mètres (10') par 3.05 mètres (10') d'empiéter à l'intérieur de la marge arrière.

En second lieu, la demande de dérogation mineure aura pour effet d'autoriser l'empiètement pour l'agrandissement du bâtiment principal de 3.05 mètres (10') sur une longueur de 5.49 mètres (18') à l'intérieur de la marge arrière de 7.5 mètres.

Tout intéressé peut se faire entendre par le Conseil municipal lors de cette séance, et la décision du Conseil sera rendue lors de ladite séance relativement à cette demande de dérogation mineure.

Donné à Crabtree ce, 5 avril 2013

**Pierre Rondeau**

Secrétaire-trésorier

## CERTIFICAT DE PUBLICATION

**Pierre Rondeau**

Je soussigné(e), .....  
Nom  
de Crabtree, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en en affichant une copie à  
chacun des deux endroits désignés par le conseil, le **5 avril 2013** entre 10 h et 17 h.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce **5 avril 2013**

*Pierre Rondeau*